

REPUBLIQUE FRANCAISE

Beuzeville, le 22 Novembre 2021

MAIRIE
DE
BEUZEVILLE

(EURE)
27210

TÉL : 02 32 57 70 40
FAX : 02 32 56 57 94

Le Maire de BEUZEVILLE,

à

Mesdames et Messieurs
les Présidents d'associations
de

27210 BEUZEVILLE

N/REF. : JLD/SB/2021/

OBJET : *Subvention 2022*

Madame,
Monsieur,

Pour permettre à la commission municipale des finances d'étudier les subventions à inscrire au Budget Primitif 2022, je vous serais très obligé de bien vouloir me retourner, pour le **Lundi 10 Janvier 2022 au plus tard**, votre demande accompagnée **impérativement** des documents suivants :

- la composition du dernier bureau élu et la copie de la déclaration à la sous-préfecture (même si aucun changement n'est intervenu en 2021),
- le compte-rendu de l'activité de votre association en précisant le nombre de vos adhérents beuzevillais et hors commune (enfants et adultes),
- les tarifs de vos adhésions et activités,
- le compte d'exploitation et le bilan de l'exercice 2021,
- le projet de budget pour l'exercice 2022, accompagné de toutes justifications utiles,
- une photocopie de vos derniers relevés bancaires au 31/12/2021,
- un relevé d'identité bancaire ou postal.

Je vous rappelle qu'une demande de subvention n'est pas qu'une simple formalité administrative, de ce fait tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous sera retourné.

De même, faute de production de votre demande dans les délais impartis, il sera considéré que votre association ne sollicite pas de subvention pour l'année à venir et toute demande ultérieure ne pourra être prise en considération.

Dans cette attente, je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.



L'adjoint délégué

Jean-Louis DINE

* Afin d'améliorer nos correspondances, merci de bien vouloir me faire parvenir votre adresse mail si vous en possédez-une.